

Rezensionen = Comptes rendus

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Zeitschrift für schweizerische Kirchengeschichte = Revue d'histoire ecclésiastique suisse**

Band (Jahr): **44 (1950)**

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Chorals entsprach¹. Die musikalische Linienführung der zweiten und größeren Sequenz dürfte mithin diejenige des Pfingstliedes sein, dessen Melodie wahrscheinlich auch Notker selbst komponiert hat. Es handelt sich um eine kunstvolle und ahnungsreiche Weise, die im Mittelalter stark verbreitet war und hochgeschätzt wurde².

P. Iso Müller.

Rezensionen — Comptes rendus

Histoire de l'Eglise de Fliche et Martin. Tome XX. *La crise révolutionnaire* (1789-1846), par J. Leflon, professeur d'histoire contemporaine à l'Institut catholique de Paris. 524 pages. Bloud et Gay, 1949, br. 960 fr.

Avec ce nouveau volume, la grande Histoire de l'Eglise, dont le dernier tome paru était le XVII^e, fait de nouveau un saut en avant, puisqu'il nous conduit, enjambant les 200 ans qui s'écourent entre le concile de Trente et la Révolution française, de la fin du XVIII^e siècle jusqu'au milieu du XIX^e. Il embrasse autrement dit — les dates qui suivent le titre le font immédiatement saisir — non pas seulement la grande Révolution (Livre I), mais encore le pontificat de Pie VII, Napoléon, le Concordat, la lutte du Sacerdoce et de l'Empire, la réorganisation et la restauration des Etats pontificaux ainsi que celle des Eglises (L. II) et enfin, sous le titre : « La crise libérale », les pontificats de Léon XII, de Pie VIII et de Grégoire XVI (L. III).

La France, du moins dans les deux premiers livres, est naturellement au premier plan, puisque c'est chez elle qu'éclate la Révolution, que surgit ensuite le grand dictateur et que, après les années de la Restauration, se déclenche une nouvelle crise révolutionnaire.

L'auteur élargit cependant son horizon lorsqu'il le faut, notamment pour décrire la situation de l'Eglise catholique en Europe à la fin du XVIII^e siècle. De l'Italie, spécialement de l'Etat pontifical, il est évidemment souvent question. M. le chanoine Leflon nous parle de l'Allemagne au sujet du projet — dans la mesure où Napoléon s'en est mêlé — d'un concordat germanique sous Pie VII. Le congrès de Vienne est présenté d'une manière très vivante, avec ses dessous et les manœuvres politiques qui s'y déploient. Des principaux pays d'Europe il est encore parlé à propos de la Restauration, des prodromes de 1830, de la vie intérieure de l'Eglise

¹ SCHUBIGER A., Die Sängerschule St. Gallen 1858. Exemplum nr. 25 nach Cod. Sang. 546 von 1507. Siehe ferner DRINKWELDER O., Ein Deutsches Sequentiar aus dem Ende des 12. Jahrh. 1914 nr. 14. MOBERG C. A., Über schwedische Sequenzen II (1927) nr. 17. Steinen II. S. 169.

² STEINEN I. 511, 540. Melodie bei SCHUBIGER nr. 23, DRINKWELDER nr. 12, MOBERG nr. 14 b. Zur Melodie vgl. auch SCHUBIGER S. 54 und MOBERG I (1927) 2 (byzantinische Einflüsse auf Notker).

sous les trois pontificats du 2^e quart du XIX^e siècle, des théologiens qui ont illustré cette période, de l'art religieux, du renouveau liturgique. L'auteur nous entretient enfin des missions, spécialement sous Grégoire XVI, dont il souligne les efforts dans ce domaine, initiatives dont les résultats furent malheureusement assez maigres.

M. Leflon, qui a publié un grand travail sur *Bernier* (1938, 2 vol.), un autre sur *M. Emery* (1947, 2 vol.), une étude sur *l'Eglise de France et la Révolution de 1848* (1948) et divers articles de revue, signale en note une abondante bibliographie. A tous les auteurs classiques qui ont écrit sur les deux périodes dont principalement il s'occupe, il faut ajouter M. Latreille, auquel il renvoie avec prédilection. Rinieri est utilisé surtout pour le congrès de Vienne. Schmidlin, *Histoire des Papes de l'époque contemporaine* est cité dans l'édition française ; par contre, il n'est jamais renvoyé au dernier volume de *l'Histoire des Papes* de Pastor (consacré tout entier à Pie VI) ni au gros volume de M. Soranzo (1937) sur le même Pontife.

L'auteur, après avoir fait ressortir la progression qui se manifeste dans les mesures prises successivement par la Révolution, s'applique à rechercher les causes de la déchristianisation qu'elles présupposent. « La Constituante, on le reconnaît aujourd'hui, ne poursuivait pas la destruction de l'Eglise » (p. 45). « En dépit des apparences, les dispositions prises par le décret du 12 juillet 1790 ne présentent en réalité rien de spécifiquement révolutionnaire » (p. 59) ; elles appartiennent à l'Ancien Régime. Elles s'inspirent non pas du jansénisme, mais du gallicanisme ¹. Les légistes qui l'ont élaborée n'ont pas la moindre idée d'une séparation de l'Eglise et de l'Etat. « Au lieu de former un Etat dans l'Etat, l'Eglise serait désormais dans l'Etat » (p. 61). On reste en somme dans la ligne de ce que révèlent les cahiers du clergé de 1789 qui montrent que, pour réformer l'Eglise, on ne songeait alors nullement à recourir au pape : on attendait tout du roi ² (p. 41 et 57).

La Constitution civile du clergé — la faute capitale de la Constituante — (p. 67) mettait fin à l'Eglise de l'Ancien Régime, l'Eglise gallicane comme on disait alors, pour établir sur ses ruines l'Eglise constitutionnelle. Ceux qui l'ont votée n'avaient pas prévu que cela déchaînerait la persécution sous la Législative et sous la Convention, et les ecclésiastiques qui l'ont acceptée avaient cru maintenir ainsi la religion en France et réconcilier le catholicisme traditionnel et les temps nouveaux. Mais bientôt l'Eglise reconnue perd son caractère constitutionnel, pour n'en conserver que le titre. La Législative, au lieu de se montrer libérale et de viser à l'apaisement

¹ Ceci est partiellement en opposition avec la thèse soutenue, jadis du moins, par Mgr Pisani, affirmant que le jansénisme avait fait cause commune avec l'Eglise constitutionnelle du fait que les gallicans étaient presque tous jansénistes.

² M. Denys Buirette qui, après avoir dépouillé tous ces cahiers, faisait la même constatation, l'expliquait en disant que les réformes religieuses désirées étaient en réalité toutes d'ordre fiscal et économique. M. le chanoine Leflon, en ne signalant pas cette interprétation, semble, vraisemblablement à juste titre, ne pas l'adopter.

comme la Constituante à son déclin, accumule les décrets hostiles à la religion, et ceux-ci frappent non plus seulement les insermentés mais tout autant les patriotes. « La fièvre anticléricale monte avec la fièvre patriotique » (p. 114). La loi du 20 septembre 1792 « marque le point de départ d'un mouvement qui, sous des influences diverses, ne tardera pas à se précipiter pour aboutir à la déchristianisation » (p. 110). Il part « non plus de Paris, ni de la commune, mais de la province, où les représentants en mission, Fouché surtout, donnent le branle » (p. 116). Robespierre, qui « déteste l'Eglise, mais qui abhorre tout autant l'irreligion » (p. 121), n'en veut pas. En abattant cet homme, les thermidoriens n'entendaient nullement mettre fin à la Terreur ni à la déchristianisation ; mais « le mouvement qu'ils ont déclenché leur échappe bientôt pour prendre une allure qu'ils n'ont ni prévue, ni voulue » (p. 129). Leur but était de consacrer la suppression du culte, de substituer une religion nouvelle au catholicisme. Les événements toutefois les contraignirent à user d'une certaine tolérance ; mais elle ne dura pas : cette quasi liberté religieuse, concédée comme à regret en 1795, fut restreinte de nouveau quelques mois plus tard, revirement qu'expliquent partiellement les divisions du clergé réfractaire, proscrit presque avec la même rigueur qu'avant la chute de Robespierre.

Le premier Directoire « continue d'abord la politique religieuse de la Convention dernière manière » (p. 140) partagé qu'il est « entre la haine du catholicisme et son provisoire désir de sanctionner par une entente avec Pie VI l'apaisement religieux que son opportunisme lui impose pour le moment » (p. 141). Mais avec fructidor, la persécution reprend, tandis que la théophilanthropie ainsi que le culte décadaire sombrent dans le ridicule.

Les fructidoriens étaient revenus à la déchristianisation, et c'est l'impopularité de la politique anticléricale du second Directoire qui explique en partie pourquoi le premier consul l'a si aisément renversé. En homme positif, Bonaparte traite avec Rome, que cependant il n'aime guère, et durant toute la campagne d'Italie, il affecte d'être à la fois anticléric et cependant respectueux de la religion. « Fort de son prestige personnel, sûr de ses troupes qui l'adorent, il pratique dans la péninsule et vis-à-vis du Saint-Siège une politique personnelle de plus en plus indépendante et n'obéit qu'en paroles au Directoire impuissant » (p. 142).

Au début de 1798, le général Berthier entre à Rome. La République y est proclamée. Le pape est sommé de quitter la Ville éternelle, puis il est déporté en France et meurt à Valence le 29 août 1799. La tâche qui se présentait à lui n'eût pas dépassé ses forces personnelles, s'il n'y avait pas eu la Révolution. Ce qu'on peut lui reprocher, c'est d'être demeuré trop hésitant. « Il avait pu durant son dramatique... pontificat commettre des erreurs et des fautes, se laisser dépasser par les événements ; il finissait dans la grandeur, auréolé de souffrance et d'espoir » (p. 157).

C'est sur terre autrichienne, à l'île de St-Georges, en face de Venise et sous la pression exercée par l'empereur François II que s'ouvre, en décembre 1799, le conclave qui devait lui donner un successeur. Pendant trois mois on piétina sur place, aucun des deux papables les plus en vue : Mattei, le candidat de l'Autriche, et Bellisomi, son oncle, ne réussissant à réunir les

deux tiers des voix. Mgr Conslavi, secrétaire du conclave, lance alors la candidature de Chiaramonti, évêque d'Imola, qui fut élu presque immédiatement.

Le nom de Pie VII évoque avant tout ses relations et ses conflits avec Bonaparte. Ce dernier, déiste, qui a « favorisé, sinon adopté le mahométisme en Egypte... et qui affichait ses liaisons avec les incrédules de l'Institut » (p. 167) avait, pour l'essentiel, son plan déjà tout fait, mais il ne le dévoila et ne le réalisa que par étapes. Il désire réorganiser l'Eglise de France, non pas qu'il vise à rechristianiser le pays, mais, ainsi que M. Leflon l'a écrit ailleurs, il voulait « utiliser à son profit ce qui restait de religion ».

Avant de partir pour la campagne d'Italie, il a confié à Talleyrand, son ministre, les grandes lignes du concordat. Nombreux sont cependant, dans les camps les plus divers, ceux qui travaillent en sens contraire : Talleyrand lui-même, Fouché l'ex-oratorien, Louis XVIII, « sceptique et voltairien », qui veut surtout empêcher un rapprochement entre le dictateur et le Saint-Siège ; enfin et surtout Grégoire, l'irréductible républicain demeuré gallican, de tous les adversaires du premier consul le plus intraitable. Mais ce concordat, Bonaparte le veut, bien qu'à sa manière. Lui qui parle du dogme avec mépris, qui ne croit pas aux religions mais qui les estime indispensables pour le bien du peuple, comprend, en réaliste qu'il est, que le catholicisme est, en France, la seule solution possible. Il faudra exiger la démission de tout l'épiscopat, mesure « qui masquera le discrédit de l'Eglise révolutionnaire... et permettra d'exclure les émigrés indésirables » (p. 177), qui ne manqueraient pas de créer une opposition dangereuse. Or, pour obtenir le retrait de ces derniers, il fallait s'entendre avec le pape.

L'auteur expose longuement et magistralement les négociations qui se poursuivent dès lors entre Bernier d'une part (dont Bonaparte a besoin, bien qu'il l'appelle une canaille) et Spina de l'autre, consciencieux mais timide, tandis que, derrière les coulisses, Talleyrand pousse à une solution qui lui permette de régler sa propre situation. Puis, c'est le coup de théâtre : au moment où les tractations sont sur le point d'échouer, Consalvi, maintenant cardinal secrétaire d'Etat, arrive inopinément à Paris. Souple, hardi au besoin, du premier coup il domine la situation. Habilement, il négocie, tenant doucement tête à Bonaparte qui, à l'occasion, se montre autoritaire et colérique, guidé qu'il est par son idée maîtresse : « la suprématie du civil sur l'ecclésiastique. » Consalvi doit le ménager et, sur tous les points qu'il soumet à Rome, le pape finit par céder, faisant des concessions dont quelques-unes peuvent paraître regrettables, mais intercalant du moins des nuances restrictives dans la rédaction finale. Après d'innombrables projets — il y en eut 9 en tout — le concordat est enfin signé. Les « articles organiques » viennent après coup y introduire certains vestiges du gallicanisme d'antan, celui que le concordat de 1801 a néanmoins réduit à jamais au silence.

Bonaparte demande alors à Pie VII d'envoyer à Paris, pour l'exécution de la convention qui vient d'être stipulée, le cardinal Caprara, personnage âgé et qu'il sait très conciliant. Le pape accepte, mais associe à son légat quelques prélats énergiques. Un peu plus de la moitié des évêques émigrés

à l'étranger acceptent de donner leur démission ; les autres refusent, et par leur obstination, jettent les fondements de ce que l'on a appelé la Petite Eglise, gallicane et royaliste, schisme qui dans certaines régions s'est maintenu jusqu'à nos jours. Quant aux évêques constitutionnels, « ils se démirent avec ensemble. Ainsi le voulait moins leur obéissance au pape, toujours fort relative, que leur obéissance absolue au gouvernement » (p. 204).

Le choix des nouveaux évêques par ce gouvernement consulaire a, il faut le reconnaître, été bon dans l'ensemble, meilleur que sous l'ancien régime, où certains prélats laissaient à désirer au point de vue des mœurs et même de la foi. Bonaparte considérait les évêques comme « les auxiliaires spirituels de sa domination temporelle » (p. 209). Ce furent de bons administrateurs, des hommes pondérés et conciliants, qui réussirent à établir peu à peu le contact entre le clergé constitutionnel d'une part et le clergé réfractaire de l'autre (qui se montrait parfois exigeant et encombrant). Quant aux curés, le premier consul n'oubliait pas qu'ils avaient fait la révolution, en ce sens qu'aux Etats généraux, le bas clergé avait marché la main dans la main avec le Tiers-Etat. Aussi ne leur accordait-il qu'une indépendance très limitée. Les évêques d'ailleurs ne se plaignaient aucunement de voir le presbytérianisme ainsi un peu écrasé ; il n'en résultait pas moins que le clergé de France qui, avant la Révolution, formait véritablement un corps, un ordre dans l'Etat et présentait une force, ne retrouva plus sa puissance de cohésion d'autrefois.

L'auteur passe ensuite au sacre de Napoléon ou du moins aux négociations qui le préparèrent. Le pape comptait tirer d'une démarche aussi extraordinaire que celle qu'on exigeait de lui le plus possible d'avantages spirituels pour la France. La cérémonie fut réglée jusque dans les moindres détails. Pie VII renonça à imposer la couronne à l'empereur, qui la prit lui-même de ses mains (geste dans lequel il ne faut donc pas voir une incartade contre laquelle Pie VII aurait protesté). Le pape entreprit alors avec Napoléon « qui l'avait littéralement séduit » (p. 230) la discussion des diverses questions religieuses dont il s'était proposé de l'entretenir. Là encore, Pie VII fit des concessions. Il n'obtint rien de l'empereur quant au temporel et assez peu de chose au point de vue spirituel. Par contre, son prestige moral avait considérablement grandi au cours de son voyage qui marqua, comme on l'a dit, le début, en France, de cette dévotion au pape, qui devait s'accroître encore durant le XIX^e siècle.

Cependant, entre Pie VII rentré à Rome et l'empereur de plus en plus arrogant, les relations se tendent, alors que ne sont plus là, pour amortir le choc, Consalvi qui s'est retiré et Talleyrand qui est tombé en disgrâce. Les événements se précipitent. Napoléon se fait couronner roi d'Italie. Le pape refuse de reconnaître la nullité du mariage de Jérôme Bonaparte. C'est la goutte d'eau qui fait déborder le vase. Rome est occupée. L'Etat pontifical est rattaché à l'Empire. Les cardinaux sont emmenés en France ; Pie VII est arrêté (l'auteur admet que l'exécution de l'ordre d'arrestation est due à des sous-ordres et que Napoléon l'a un peu regrettée), et au cours d'un voyage qui s'opère dans des conditions lamentables, il est conduit à Savone, étape provisoire avant Paris, « car le pape de l'empire doit résider

dans la même capitale que le successeur de Charlemagne » (p. 252). Pie VII, dont la résistance morale augmente avec les rigueurs policières dont on use à son égard, excommunie Napoléon et refuse d'accorder l'institution canonique aux évêques nouvellement nommés par l'empereur. Celui-ci menace alors de convoquer le concile et de rompre le concordat. En réalité, de la part de l'empereur, c'est là une mesure d'intimidation : il préfère de beaucoup traiter directement avec le pape. De fait, devant la perspective d'un schisme, celui-ci cède, mais ensuite se ravise. Le concile impérial s'ouvre alors à Paris, sous la présidence de l'oncle de l'empereur, le cardinal Fesch, sur lequel Napoléon estime pouvoir compter, mais qui, sous l'influence de M. Emery (qui vient de mourir) proclame sa fidélité au Souverain Pontife, déclaration qui entraîne une profession analogue de la part des évêques présents. L'empereur dissout alors le concile. Il l'ouvre ensuite à nouveau. Le pape, une fois encore, fait diverses concessions. Napoléon les trouve insuffisantes et il donne l'ordre de conduire, dans le plus grand secret, Pie VII à Fontainebleau, se proposant de régler son compte au retour de la campagne de Russie (l'ordre est parti de Dresde). Alors se déroulent, entre Pie VII et l'empereur, des conférences sur lesquelles les données précises manquent, car elles n'ont pas eu de témoins. On a prétendu, vraisemblablement à tort, que Napoléon s'y était montré brutal. Le pape accepta un certain nombre de propositions qui lui furent présentées. C'est ce qu'on appelle le concordat de Fontainebleau. Il ne s'agissait en réalité que de pourparlers préliminaires. Se rendant compte de la portée que, injustement, leur attribuait l'empereur, Pie VII, pris au surplus de scrupules au sujet de ces nouvelles et dernières concessions, les retira.

Ici se place la bataille de Leipzig. Napoléon, vaincu, ordonne de ramener le pape d'abord à Savone, puis à Rome, qui réserve un émouvant accueil au Souverain Pontife. Celui-ci quittera à nouveau la Ville éternelle pour se réfugier à Gênes. C'était au moment où le « roi de Rome », Murat, après avoir trahi Napoléon, son beau-frère, et s'être opposé au retour du pape, s'apprêtait, en traversant avec ses troupes les Etats pontificaux, à rejoindre l'empereur rentré de l'île d'Elbe. Murat, tombé aux mains de ses ennemis ayant été fusillé, Pie VII, après 70 jours d'absence, rentra une 3^e et dernière fois dans la Ville éternelle libérée des Napolitains.

L'auteur avait raconté plus haut les missions remplies par le cardinal Consalvi à Paris et à Londres, soulignant les succès dus à son génie diplomatique, à sa fermeté d'une part et sa souplesse de l'autre, comme aussi à son charme personnel. Il le montre ensuite au congrès de Vienne « où les quatre grands entendaient tout régler par eux-mêmes » (p. 291). Il échoua dans ses revendications relatives à Avignon et au Comtat Venaissin, L'Etat pontifical du moins était reconnu et, ainsi qu'on l'a fait remarquer, c'est le seul des Etats ecclésiastiques existant avant la Révolution qui ait été restauré. Par contre, le pape refusa de participer à la Sainte Alliance, réserve dont les événements ultérieurs montreront la sagesse.

L'œuvre de la restauration pouvait maintenant commencer, dans l'Etat pontifical tout d'abord. Des mesures y furent prises, dont quelques-unes étaient étroitement réactionnaires, tandis que d'autres, plus judicieuses,

seront appliquées dans la suite, sous la conduite de Conslavi rentré de Vienne.

Pie VII mourut en 1822. En dépit d'une campagne acharnée, il avait maintenu son entière confiance au cardinal Conslavi. Ce pontificat, l'un des plus mouvementés mais aussi des plus grands, a été le produit de la collaboration du pape et de son secrétaire d'Etat, le second y apportant son habileté, et le premier son esprit « ouvert aux réalités et même dans une certaine mesure, aux idées modernes » (p. 376).

Il est inexact de prétendre que les réfugiés n'avaient, à l'étranger, rien appris et rien oublié. Rentrée en France, la noblesse, jadis libertine et incrédule, devient à la fois « ultra » et cléricale, attitude qui eut comme conséquence de jeter dans le camp opposé la bourgeoisie bénéficiaire de la révolution. Il en résulta un antagonisme, en attendant celui qui se manifesterait en 1848, entre la bourgeoisie d'une part et la classe ouvrière de l'autre. « En liant le clergé à sa politique contre-révolutionnaire, la Restauration soulèvera une violente opposition anticléricale dont celui-ci fera les frais » (p. 336).

L'auteur parle assez longuement de la Restauration en Allemagne, plus brièvement des Etats de moindre importance, comme la Suisse¹, et finalement de ce qu'il appelle des pays de Missions : l'Angleterre, la Russie, l'Amérique.

Le chapitre suivant est consacré au pontificat de Léon XII. Le conclave qui l'a élu (1823) était dirigé contre Conslavi, trouvé libéral et trop autoritaire. On lui reprochait en outre ses concessions, jugées excessives, en matière religieuse, et dont l'Autriche surtout avait bénéficié. Le nouveau pape congédia l'ancien secrétaire d'Etat. Il y eut, entre Léon XII malade — il le fut pendant les six ans de son pontificat — et Conslavi (âgé et souffrant et qui allait mourir peu après), une suprême entrevue qui fut émouvante et à la suite de laquelle le pape changea de secrétaire d'Etat et prit plus directement lui-même en main la conduite des affaires.

L'histoire religieuse de la Restauration reste à écrire de première main, dit M. le chanoine Leflon. Le pape, à la fois sympathique et réservé à l'égard de Lamennais, l'encourage en refusant cependant de le suivre². La campagne qu'il mène contre le gallicanisme et contre la monarchie « dresse contre lui tout l'épiscopat royaliste, aristocratique et gallican », mais rallie en sa faveur « le jeune clergé et les séminaires qui aiment traditionnellement les nouveautés et inclinent de plus en plus vers l'ultramontanisme » (p. 398) : Malheureusement « sa doctrine se mêle d'une philosophie douteuse, qui nie les droits de la raison individuelle au profit du consentement universel » (*id.*).

Le pape mourut « sans assister à l'éroulement qui marquait l'échec

¹ P. 337 : Göldlin, prévôt de Beromunster, nommé vicaire apostolique ou plus exactement vicaire général apostolique du diocèse Suisse-central qu'on songeait alors à créer, n'a jamais été évêque. Sous le nom de Charles-Adolphe, l'auteur entend sans doute l'évêque de Coire, Charles-Rodolphe de Schauenstein.

² P. 379, une note renvoie, pour la bibliographie relative à Lamennais, à la fin du volume. Nous n'avons pas su la trouver.

de la Restauration non seulement en France, mais en Europe, et vérifiait les sombres prédictions de Lamennais » (p. 401). Le pontificat relativement court de Léon XII ne lui avait guère procuré de satisfactions. Il s'était « heurté au gallicanisme du roi de France, au joséphisme des princes allemands, à l'autocratie du tsar » (p. 409). Par ailleurs, les mesures énergiques, mais parfois étroites, mises en vigueur dans les Etats pontificaux « avaient accru la fermentation sans ramener l'ordre et la sécurité » (*id.*).

Au conclave qui s'ouvrit en 1829, les *zelanti* n'arrivant pas à faire passer leur candidat finirent par voter pour Castiglioni, dont l'état de santé semblait exclure un long pontificat. L'élu prit le nom de Pie VIII. Comme on l'a dit, entre la politique d'apaisement de Léon XII et la politique de combat de Grégoire XVI, la politique prudemment équilibrée de Pie VIII apparaît comme une transition nécessaire et bienfaisante. Le choix d'Albano comme secrétaire d'Etat fut mal vu. En France, Charles X est aux prises avec l'aristocratie ; l'Eglise subit le contre-coup de cette lutte pour s'être constamment... solidarisée avec la Restauration » (p. 418). La Révolution de 1830 est dirigée à la fois contre le trône et contre l'autel, parce que, aux yeux des libéraux, l'Eglise passe, avec la monarchie légitime, pour l'ennemie de la liberté. Pie VIII prêche le ralliement à Louis-Philippe « le roi très chrétien ».

Le pontificat, très bref, de Pie VIII, se termine dans une atmosphère d'émeute (p. 428). Son successeur, Grégoire XVI, passe pour être avant tout l'adversaire du libéralisme¹. Avec M. Schmidlin — tout en notant que ce dernier fait un tableau un peu noir de la situation dans l'Etat pontifical — M. Leflon s'applique à montrer que le nouveau pontife ne fut pas aussi rétrograde qu'on le dit ordinairement. C'est sous Lambruschini surtout, choisi pour remplacer Bernetti, que la lutte s'engage contre les libéraux. En Italie, Mazzini, anticlérical, n'est pas le plus dangereux ; Gioberti, parce que plus modéré, l'est davantage : il a du moins plus facilement accès dans les milieux ecclésiastiques. En France, Louis-Philippe, trop sceptique pour être persécuteur, « pratique une indifférence quelque peu méprisante » (p. 441).

Le gros problème est alors celui de Lamennais. Pie VIII avait évité de se prononcer, ne voulant pas condamner ce champion de l'ultramontanisme, ni d'autre part fulminer contre le gallicanisme de ses adversaires, pour ne pas soulever de nouvelles passions contre la monarchie branlante (p. 417). Lamennais ne comprit pas ce silence. Il ne se contente plus de dénoncer, en idéologue, les abus qu'il croit devoir stigmatiser en France ; il a désormais, dans *l'Avenir*, des « articles passionnés en faveur des Irlandais, des Polonais, des Italiens révoltés. Les Chancelleries entrent en action et leurs plaintes trouvent un écho favorable auprès du Saint-Siège » (p. 445). Condamné par les évêques de France, il se rend à Rome, avec l'idée qu'il

¹ Il aurait choisi le nom de Grégoire, écrit l'auteur, en souvenir de Grégoire le Grand et de Grégoire VII ; c'est ce qu'on dit d'ordinaire ; M. Baumgartner pense que ce fut plutôt en mémoire de Grégoire XIII, fondateur de la Propagande, dont lui-même avait été le préfet.

obligera le pape à se prononcer. Grégoire XVI finit par le recevoir, avec ses deux compagnons, Montalembert et Lacordaire, mais en présence du cardinal de Rohan, leur adversaire, et se met à leur parler de choses indifférentes. Suit alors l'encyclique *Mirari vos*, dans laquelle, sans que personne soit nommé, les doctrines menaisiennes sont condamnées. Avec ses amis, Lamennais commence par se soumettre ; mais il se révolte ensuite. Les dénonciations de ses adversaires l'avaient exaspéré. Encore ne faut-il pas, avec M. Victor Giraud, jeter sur eux toute la faute. « Les événements postérieurs vérifieront les prédictions de ce prophète apocalyptique. Mais il lui manquait le sens de l'Eglise... Sourd jusqu'au bout aux appels pathétiques de son frère, de ses amis, Lamennais s'enferme dans une solitude farouche, tragique, désolée, jetant aux quatre vents du ciel les *Paroles d'un croyant*, qui cesse de croire au Christ, à l'Eglise, pour ne plus croire qu'en l'Humanité » (p. 448).

La 3^e Révolution, celle de 1848, n'eut pas le caractère antichrétien de la seconde. Devant la poussée révolutionnaire, Louis Philippe se rapproche de l'Eglise pour obtenir son appui. Tous unis, les catholiques luttent pour la question scolaire. Ils n'arrivent pas à une solution ; mais ce conflit rend néanmoins service à l'Eglise : dégagée à temps, ainsi qu'on l'a écrit, de l'alliance gouvernementale, elle ne sera pas entraînée dans la chute de la royauté.

Grégoire XVI s'était fait beaucoup d'ennemis ; mais on a été trop sévère à son égard. En matière ecclésiastique, son œuvre a été féconde ; il a réorganisé la hiérarchie, réformé les ordres anciens, approuvé de nombreuses Congrégations nouvelles, intensifié l'activité missionnaire. Il a malheureusement dû « agir à contre-courant », et impuissante à arrêter le développement du libéralisme, son œuvre politique n'a pas été couronnée de succès : elle coïncidait « avec l'échec général des tentatives de restauration en Europe » (p. 471).

La tâche dévolue à M. le chanoine Leflon était immense. Il a été, malgré lui, bien souvent obligé d'abrégé, voire même de passer certains faits entièrement sous silence. Il se contente par exemple de rappeler d'une ligne ou deux des faits aussi connus que les massacres de septembre, s'appliquant plutôt à expliquer la psychologie de ceux qui les ont ordonnés ou qui les ont laissé se perpétrer¹. Il a le talent et le mérite de résumer une question en quelques lignes, de condenser une divergence de vues en quelques mots, de caractériser une situation d'une seule phrase, qui vaut souvent un long exposé. Il fait la part des choses, reconnaissant au besoin les torts des personnages qui défilent sous les yeux du lecteur, ne chargeant pas outre mesure des hommes qu'on a parfois trop noircis. Bref, il nous a donné de la fin du XVIII^e siècle et de la 1^{re} moitié du XIX^e, considérées surtout du

¹ On s'attendait cependant à trouver quelque chose sur l'accueil fait dans les différents pays d'Europe aux prêtres réfugiés de France, ou encore quelques mots sur les noyades de Nantes, les pontons de Rochefort, les Ursulines de Valenciennes, ou encore sur la mort de Napoléon et, plus tard, sur celle de Talleyrand.

point de vue de la France et sous l'angle des rapports entre l'Eglise et l'Etat, une étude d'ensemble qui apporte le point de vue actuel de la science historique la plus impartiale sur la Révolution et l'Empire et sur l'adaptation nécessaire qui a suivi, avec les derniers soubresauts de l'Ancien Régime d'une part et de la crise révolutionnaire de l'autre.

L. Wæber.

P. Godefroy de Paris: Les Frères-Mineurs-Capucins en France. Histoire de la Province de Paris. T. I, fasc. I: *Introduction des Capucins en France*, Paris 1937, 176 pages. — T. I, fasc. II: *Progrès, crise et redressement de la province Saint-François (1583-1597)*, Paris-Rouen 1939, 239 pages. — T. II: *De l'expulsion projetée à l'approbation enregistrée (1597-1601)*, Paris 1950, VII-715 pages.

Kurz vor seinem Tod hat der langjährige Archivar der Pariser Kapuziner, P. Godefroy de Paris, dem noch vor dem Krieg in zwei Faszikeln erschienenen ersten Band seiner Provinzgeschichte einen umfangreichen zweiten angefügt und so sein Lebenswerk mit einer spannenden Darstellung der Provinzgründung und der ersten sturmbewegten Jahre abgeschlossen.

Die Geschichte der Pariser Provinz verdient ein besonderes Interesse. Eröffnet sie doch den Reigen der Provinzgründungen jenseits der Alpen, die ohne die mutige Tat Pierre Deschamps' kaum so früh möglich gewesen wären. Zudem gaben die religiös-politischen Kämpfe des letzten Viertels des 16. Jahrhunderts in Frankreich auch der jungen Kapuzinerprovinz das Gepräge, so daß ihre Entwicklung weit stürmischer verlief als die anderer Provinzen.

Eines hat die Einführung der Kapuziner in Frankreich noch mit den Anfängen des Ordens gemein: das Anliegen der Reform im Franziskanerorden. Der Observant Pierre Deschamps von Amiens, vom Heimweh nach den franziskanischen Urtagen erfüllt, flieht aus seinem Kloster, wird eingesteckt, flieht wieder und gründet schließlich in Picpus eine kleine Reformkongregation, die er 1573 dem Orden der Kapuziner angliedern lassen will. Dazu kommt aber eine neue Komponente, die von nun an die spätern Provinzgründungen maßgebend bestimmt: Man will die Kapuziner als fertige Größe im Kampf um die tridentinische Reform einsetzen. Bereits auf dem Konzil von Trient hatte sich der Kardinal von Lothringen in diesem Sinne verwendet, hatte 1566 ein paar Patres für Meudon erhalten, die jedoch bald wieder nach Italien zurückkehren mußten, da Pius V. nicht gesonnen schien, das Verbot Pauls III. aufzuheben. Gregor XIII. tat dann den entscheidenden Schritt und gewährte 1574 den Kapuzinern freies Niederlassungsrecht auch in den Ländern jenseits der Alpen. Die Eremiten von Picpus wurden Kapuzinernovizen, und eine Schar oberitalienischer Kapuziner unter der weisen Führung Mattia da Salòs begab sich nach Paris zum Aufbau der neuen Provinz. Sie wurden bald durch Leute aus der Mark Ancona ersetzt. Damit begann eine verhängnisvolle Spaltung. Die nationalbewußten Franzosen und die wohl zu Unrecht zurückgesetzten

Mailänder nahmen Stellung gegen die « Marquizans ». Die Spannung wurde durch politische Leidenschaften noch verschärft, indem die Italiener mehr zur königlichen Partei hielten, während sich Pierre Deschamps und seine Anhänger der Sache der Ligue verschrieben. Ihren Höhepunkt fand sie in der « révolte des custodes », wo die französischen Definitoren sich gegen Provinzial und Generalkommissär auflehnten und die Geschicke der Pariser Provinz eigenmächtig leiten wollten. Ein singuläres Ereignis in der Geschichte des Kapuzinerordens. Der Rebellion folgte die Demütigung: Die Pariser Provinz durfte auf 5 Jahre keinen Provinzial wählen und mußte sich unter einen vom General direkt ernannten Obern beugen.

Trotz diesen innern Spannungen blüht die erste außeritalienische Provinz rasch auf. Klostergründungen werden durch die Religionskriege oft verzögert und erschwert, doch schließlich glücklich vollendet. In wachsender Zahl strömen die Kandidaten in die Noviziate, und es sind zum großen Teil Leute aus den vornehmsten Familien des Landes, als bekanntestes Beispiel der Herzog von Joyeuse. Die Gunst der Großen ist überhaupt auffallend. Allen voran stehen die Guisen als Wohltäter und Klosterstifter. Der letzte König aus dem Hause Valois stellt sich mit manchen seiner Höflinge als « Pénitent gris » unter die Leitung der Kapuziner. Aber auch im einfachen Volk waren die Kapuziner beliebt. Sie stellten die berühmten Prediger der Ligue und bildeten nach der Vertreibung der Jesuiten die Hauptstütze der katholischen Reform. Die Hugenotten und zum Teil auch die Partei der « Politiques » verfolgten sie dafür mit ihrem Haß, und es fehlen in jenen ersten Tagen auch die Martyrer nicht.

Mit den Niederlagen der Ligue und dem Aufkommen Heinrichs von Navarra stellte sich für die Kapuziner vor allem die Frage, wie sie sich zum neuen Staat, in welchem nicht mehr das konfessionelle Prinzip, sondern der nationale Gedanke galt, verhalten sollten. Heinrich IV. war seiner versöhnlichen Natur entsprechend den Kapuzinern nicht abgeneigt. Aber es gab unter ihnen einige, die äußerst scharf gegen das Edikt von Nantes polemisierten und rücksichtslos die kirchlichen Freiheiten vor gallikanischen Absichten verteidigten, zumal Jean-Baptiste Brulard de Sillery, der schließlich um der staatlichen Anerkennung der Kapuziner in Frankreich willen vom Orden geopfert werden mußte. Die Tragik des Schicksals wollte es, daß ausgerechnet sein Bruder, der unbedingte Bourbonenanhänger und Ambassador in der Schweiz, Nicolas Sillery, in Rom die Verbannung des « défenseur des libertés ecclésiastiques » durchsetzen mußte.

Der Natur der Quellen gemäß nimmt in der Gründungsgeschichte einer Provinz das äußere Geschehen einen viel größeren Raum ein als das innere Leben. Doch ist P. Godefroy in der Lage, hier eine Ausnahme zu machen und am Schluß des 2. Bandes eine gut fundierte Studie über die Entwicklung der Schule von St. Honoré, die sich um den ersten großen, französischen Kapuzinermystiker Benedikt von Canfield bildet, zu bieten.

Der auf breitester Quellengrundlage aufbauenden, oft geradezu spannenden Darstellung haftet ein Fehler an, der besonders dem 2. Band zum Verhängnis wird. P. Godefroy wendet im Aufbau das chronologische Prinzip so einseitig an, daß die Entwicklungen nicht mehr abgelesen werden können.

Klostergründungen und kirchenpolitische Bewegungen werden so untereinandergemischt, daß der Zusammenhang verloren geht. Das bringt es auch mit sich, daß die Überschriften oft anderes besagen als der Inhalt. Auch ließ sich P. Godefroy hie und da verleiten, genealogische Studien einzuflechten, die mit dem Ablauf der Provinzgeschichte wenig zu tun haben (z. B. gehörten u. E. die Ausführungen über die Familie du Tremblay und die Jugend des P. Joseph eher in einen spätern Band, da die « graue Eminenz » vor 1600 noch keine Rolle spielt). Immerhin erleichtert ein vorzügliches Register demjenigen, der über den Tatsachen auch die Zusammenhänge sucht, die Benützung dieses mit ungemeinem Fleiß gearbeiteten Werkes.

Freiburg.

P. Rainald Fischer.

P. Andreas Schmid : Die Christologie Isidors von Pelusium. — Paradosis II, Paulusverlag Freiburg in der Schweiz 1948. XII-114 SS. Fr. 5.—

Der Priestermonch Isidor von Pelusium, aus dessen Feder eine Sammlung von rund 2000 Briefen überliefert ist — « nach Form und Inhalt eines der hervorragendsten Denkmäler der kirchlichen Literatur des fünften Jahrhunderts, das Werk eines Heiligen » — wurde in den christologischen Kämpfen sowohl von den Chalzedonianern als auch von den Monophysiten als Gewährsmann zitiert. Die Veranlassung dazu gaben die christologischen Formeln seiner Briefe, die uns je nach Herkunft der Handschriften in verschiedenen Varianten, zumal in zwei höchst wichtigen, entgegnetreten : « Christus, einer aus zwei Naturen » und « Christus, einer in zwei Naturen ».

Welches ist der ursprüngliche Text ? Hat Isidor « *in* » oder « *aus* zwei Naturen » vertreten ? Diese Frage sucht der Verfasser, der unterdessen als Dozent ans Grand Séminaire Yaoundé (Cameroun français) berufen wurde, zu beantworten. Und die Antwort ist zugleich eine lichtvolle und fesselnde Würdigung der Christologie Isidors von Pelusium.

Nachdem der Pelusiot — er war Priester und Mönch, aber nicht Abt — in einer sehr ansprechenden, ja originellen Weise vorgestellt ist, beweist der Verfasser in einem *ersten textkritischen Teil* die Echtheit von fünf christologischen Briefen, die bereits von Severus, dem Patriarchen von Konstantinopel, um 519 zu Unrecht in Frage gestellt wurden. In methodisch einwandfreier Weise werden im Sinne äußerer Textkritik die Handschriften (mit einem Ausblick auf die Geschichte ihres Bestandes) und die Textzeugen (Ephrem von Antiochien, Leontius von Byzanz, Fakundus von Hermine, Pelagius I, Stephanus Gobarus, Evagrius Scholastikus, Anastasius Sinaïta) durchgegangen. Dann folgt die innere Kritik. Die Einwände des Severus beweisen nur die Verdorbenheit einiger Texte, keineswegs die Fälschung ganzer Briefe, und die rhythmische Untersuchung der angefochtenen Episteln bestärkt die Überzeugung von der Authentizität.

Wie steht es aber mit den christologischen Formeln ? Hat Isidor von Pelusium wirklich die für das Inkarnationsgeheimnis endgültige dogmatische Form geprägt oder mit dem « Christus, einer aus zwei Naturen » wenigstens

darauf vorbereitet? Die äußere Kritik führt zu keinem Ergebnis, und die Geschichte der Formeln zeigt, daß beide erst nach dem Tode Isidors um 448 gebräuchlich wurden. Die Vermutungen des Verfassers über die ursprüngliche Lesart christologisch wichtiger, aber später falsch überlieferter Stellen der Akoimeten-Handschrift wird durch die erst im Sommer 1945 zugänglich gewordene Handschrift von Grottaferrata (Brief 323 im Lichtbild beigegeben) glänzend bestätigt. Es wäre nun möglich, daß der Pelusiot die Formeln wie zufällig gebildet hätte — denn da er nur eine theologische Durchschnittsbildung aufweist, hat er sie kaum erdacht —, viel wahrscheinlicher jedoch sind sie alle interpoliert. Der Verfasser spricht in diesem Punkte zwar sehr vorsichtig, doch vermag er Gründe vorzubringen, die nicht jeden Gewichtes entbehren.

Der *zweite dogmengeschichtliche Teil* würdigt die Lehre Isidors. Je nach Bedürfnis hat man ihn zum Chalzedonianer oder Monophysiten gemacht, obwohl er keines von beiden war. Er verteidigte vielmehr durch sorgfältige Interpretation der Heiligen Schrift — Exegese ist seine besondere Stärke — die Gottheit Christi gegen die Arianer und trat für die wahre menschliche Natur des Erlösers ein, ohne sich über die Art und Weise der Vereinigung der beiden Naturen in Christus näher auszusprechen.

Sehr aufschlußreich ist der Nachweis, den der Verfasser über die Quellen (vor allem Chrysostomus, dann Athanasius, die Kappadozier — für die Abhängigkeit von Didymus dem Blinden bleibt der Zweifel) zur Theologie Isidors bietet, und ganz besonders sorgfältig ist die Behandlung des Fortlebens und der Rolle des Pelusioten in den nestorianischen und monophysitischen Kämpfen und im Dreikapitelstreit. Dabei nimmt der Verfasser in vornehm sachlicher Form Stellung zu den Ansichten von R. Aigrain, R. Seeberg, L. Tillemont, E. Vykoukal, E. Weigel, die er in überzeugender Weise korrigiert oder ergänzt. Man kann ihm für diesen wertvollen Beitrag zur Dogmengeschichte nur gratulieren.

Solothurn.

Leonhard M. Weber.